



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-15036>

Département(s) de publication : **75, 92, 91, 93, 94, 95**

Annonce n° **24-15036**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations de maintenance et d'exploitation des bâtiments relevant du périmètre budgétaire des services de la Première ministre et des entités associées par convention

**Description** : Prestations de maintenance et d'exploitation des bâtiments relevant du périmètre budgétaire des services de la Première ministre et des entités associées par convention

**Identifiant de la procédure** : 0b2fb5ef-45be-4c66-8726-ea65805776c8

**Identifiant interne** : 23\_BAM\_011

**Type de procédure** : Appel d'offres compétitive

**Principales caractéristiques de la procédure** : Appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Les dates pour réaliser les visites ont fait l'objet d'une modification.

**Base juridique** :

### 2.1.5 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots**

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Les motifs d'exclusion sont à retrouver dans le DCE.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0003

**Titre** : Détection et protection incendie (SSI et ELI)

**Description** : Détection et protection incendie (SSI et ELI)

**Identifiant interne** : 23\_BAM\_011

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : L'accord-cadre est reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois, reconductions incluses.

#### 5.1.9 Critères de sélection

##### Critère :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : Les renseignements concernant les capacités techniques et professionnelles de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-13 et 14 du code de la commande publique : - la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les services les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - les effectifs de leur société ventilés par compétence, l'importance du personnel d'encadrement et l'évolution des effectifs cadres et non cadres dans le domaine objet du marché pour les 3 dernières années ; - la description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - le certificat de qualification minimum ou équivalent pour chaque lot auquel l'opérateur envisage de soumissionner (Par

équivalent, l'acheteur public entend « tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ») Les certificats demandés sont cumulatifs : Lot 3: Détection et protection incendie (SSI et ELI), APSAD F7 ou équivalent.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : Liste et description succincte des conditions : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-6 à R2142-12 du code de la commande publique : - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, ou équivalent ; - la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/02/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : -soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative) ; -soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; -soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'État, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne", n°358994).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif national de règlement amiable de différends ou litiges relatifs aux marchés publics,

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

#### 5.1 Lot : LOT-0005

**Titre :** Clos et Couvert (Couverture, chenaux et gouttières)

**Description :** Clos et Couvert (Couverture, chenaux et gouttières)

**Identifiant interne :** 23\_BAM\_011

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50710000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques et mécaniques de bâtiment

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois, reconductions incluses.

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : Les renseignements concernant les capacités techniques et professionnelles de

l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-13 et 14 du code de la commande publique : - la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les services les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - les effectifs de leur société ventilés par compétence, l'importance du personnel d'encadrement et l'évolution des effectifs cadres et non cadres dans le domaine objet du marché pour les 3 dernières années ; - la description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - le certificat de qualification minimum ou équivalent pour chaque lot auquel l'opérateur envisage de soumissionner (Par équivalent, l'acheteur public entend « tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ») Les certificats demandés sont cumulatifs : Lot 5: Clos et Couvert (Couvertures, cheneaux et gouttières) - Qualibat 3211 ou équivalent

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des conditions : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-6 à R2142-12 du code de la commande publique : - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, ou équivalent ; - la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/02/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : -soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative) ; -soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; -soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'État, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne", n°358994).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif national de règlement amiable de différends ou litiges relatifs aux marchés publics,

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui traite les offres :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

#### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Chauffage, Ventilation, Climatisation (CVC) et Plomberie

**Description :** Chauffage, Ventilation, Climatisation (CVC) et Plomberie

**Identifiant interne :** 23\_BAM\_011

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : L'accord-cadre est reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois, reconductions incluses.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : Les renseignements concernant les capacités techniques et professionnelles de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-13 et 14 du code de la commande publique : - la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les services les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - les effectifs de leur société ventilés par compétence, l'importance du personnel d'encadrement et l'évolution des effectifs cadres et non cadres dans le domaine objet du marché pour les 3 dernières années ; - la description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - le certificat de qualification minimum ou équivalent pour chaque lot auquel l'opérateur envisage de soumissionner (Par équivalent, l'acheteur public entend « tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ») Les certificats demandés sont cumulatifs : Lot 1: Chauffage, Ventilation, Climatisation (CVC) et Plomberie - Qualibat 5262 ou équivalent

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Liste et description succincte des conditions : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-6 à R2142-12 du code de la commande publique : - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, ou équivalent ; - la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/02/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : -soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative) ; -soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; -soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'État, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne", n°358994).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif national de règlement amiable de différends ou litiges relatifs aux marchés publics,

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Paris

#### 5.1 Lot : LOT-0004

**Titre** : Ouvertures motorisées, portes et portails automatiques

**Description** : Ouvertures motorisées, portes et portails automatiques

**Identifiant interne** : 23\_BAM\_011

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 50710000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques et mécaniques de bâtiment

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : L'accord-cadre est reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois, reconductions incluses.

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : Liste et description succincte des conditions : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-6 à R2142-12 du code de la commande publique : - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, ou équivalent ; - la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : Les renseignements concernant les capacités techniques et professionnelles de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-13 et 14 du code de la commande publique : - la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les services les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu

d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - les effectifs de leur société ventilés par compétence, l'importance du personnel d'encadrement et l'évolution des effectifs cadres et non cadres dans le domaine objet du marché pour les 3 dernières années ; - la description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - le certificat de qualification minimum ou équivalent pour chaque lot auquel l'opérateur envisage de soumissionner (Par équivalent, l'acheteur public entend « tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ») Les certificats demandés sont cumulatifs : Lot 4: Ouvertures motorisées, portes et portail automatiques - Qualibat 4512 ou équivalent

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/02/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : -soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative) ; -soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; -soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'État, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne", n°358994).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

## Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

### Enchère électronique :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif national de règlement amiable de différends ou litiges relatifs aux marchés publics,

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

#### 5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** Électricité (Courants Fort et Faible)

**Description :** Électricité (Courants Fort et Faible)

**Identifiant interne :** 23\_BAM\_011

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois, reconductions incluses.

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : Les renseignements concernant les capacités techniques et professionnelles de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-13 et 14 du code de la commande publique : - la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les services les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu

d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - les effectifs de leur société ventilés par compétence, l'importance du personnel d'encadrement et l'évolution des effectifs cadres et non cadres dans le domaine objet du marché pour les 3 dernières années ; - la description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - le certificat de qualification minimum ou équivalent pour chaque lot auquel l'opérateur envisage de soumissionner (Par équivalent, l'acheteur public entend « tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ») Les certificats demandés sont cumulatifs : Lot 2: Électricité (Courants fort et faible) - Qualifelec - Maintenance des Installations Électriques - MIE3 - Mention MGT ou équivalent

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des conditions : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-6 à R2142-12 du code de la commande publique : - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, ou équivalent ; - la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/02/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : -soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-

1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative) ; -soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; -soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'État, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne", n°358994).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif national de règlement amiable de différends ou litiges relatifs aux marchés publics,

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui traite les offres :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

#### 5.1 Lot : LOT-0006

**Titre :** Petit entretien technique (PET) et second oeuvre

**Description :** Petit entretien technique (PET) et second oeuvre

**Identifiant interne :** 23\_BAM\_011

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv):** 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### **Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois, reconductions incluses.

#### **5.1.9 Critères de sélection**

##### **Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : Les renseignements concernant les capacités techniques et professionnelles de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-13 et 14 du code de la commande publique : - la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les services les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - les effectifs de leur société ventilés par compétence, l'importance du personnel d'encadrement et l'évolution des effectifs cadres et non cadres dans le domaine objet du marché pour les 3 dernières années ; - la description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - le certificat de qualification minimum ou équivalent pour chaque lot auquel l'opérateur envisage de soumissionner (Par équivalent, l'acheteur public entend « tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ») Les certificats demandés sont cumulatifs : Lot 6:Petit entretien technique (PET) et second oeuvre - Qualibat 4411 ou équivalent

##### **Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : Liste et description succincte des conditions : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-6 à R2142-12 du code de la commande publique : - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, ou équivalent ; - la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

#### **5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>,

#### **5.1.12 Conditions du marché public**

##### **Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/02/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : -soit un référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative) ; -soit un référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ; -soit un recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (sur le fondement de la jurisprudence du Conseil d'État, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne", n° 358994).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif national de règlement amiable de différends ou litiges relatifs aux marchés publics,

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Organisation qui traite les offres** : Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF)

**Numéro d'enregistrement** : 120 001 037 00023

**Adresse postale** : 20 avenue de Ségur

**Ville** : Paris

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : Bam.oe@pm.gouv.fr

**Téléphone** : +33 142758000

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0007

**Nom officiel** : Comité consultatif national de règlement amiable de différends ou litiges relatifs aux marchés publics,

**Numéro d'enregistrement** : 784 718 033 0001

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75013

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : cnra@finances.gouv.fr

**Téléphone** : +33 1 44 97 05 39

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75181

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : 01 44 59 44 00

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 782027-2023

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Description** : Modification de la date limite de remise des offres. Au lieu de lire : 31/01/2024 à 12h00.  
Lire : 21/02/2024 à 12h00.

### 10.1 Modification

**Description des modifications** : Modification des modalités d'ouverture des offres Au lieu de lire : 31 janvier 2024 - 14:00 Lieu : Paris Lire : 21 février 2024 - 14:00 Lieu : Paris

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : a21e96a7-81d2-43e6-b5f8-bf34e928af25 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 07/02/2024 à 09:54

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 07/02/2024